



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 23 novembre 2020

25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Cette année, l'anniversaire du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, intervient dans une nouvelle période de confinement, critique pour les femmes victimes de violence.

C'est pourquoi le gouvernement a mis en place une large campagne de communication pour cette journée, à destination de tous les opérateurs susceptibles d'être un relais d'information: le 25 novembre, prenons 25 secondes pour rappeler les outils qui sauvent.

Nous sollicitons 25 secondes de votre temps pour relayer ce message dans vos émissions, vos entreprises, nos services publics, sur les réseaux sociaux: arrêtons les violences.

Prenons 25 secondes pour rappeler les outils à destination des victimes et des témoins de violences faites aux femmes :

3919 : numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit

ArretonsLesViolences.gouv.fr pour effectuer un signalement en ligne

Le **17** par téléphone, le **114** par SMS pour demander de l'aide en cas d'urgence

Les acteurs de votre département sont très engagés dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- Le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) accompagne et informe plus de 16 000 personnes par an au 04 67 72 00 24.
- Deux centres d'hébergement sont exclusivement dédiés aux femmes victimes de violences à Béziers et à Montpellier avec un renfort récent de leurs capacités d'accueil.
- Le département peut compter sur la mobilisation de nombreux acteurs : 9 réseaux composés d'institutions et d'associations (policiers, avocats, travailleurs médico-sociaux...) maillent l'ensemble du territoire pour améliorer la qualité des prises en charge des femmes victimes de violences. La délégation aux droits des femmes et à l'égalité femme homme permet une coordination des acteurs vers des objectifs communs.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Cette forte mobilisation a permis l'avancée de projets essentiels pour la prise en charge des femmes victimes de violences sur 2020 et 2021 :

- ✓ Grâce à une collaboration étroite entre les services de l'État et le conseil départemental, l'Hérault peut se féliciter de la création prochaine d'un 6^{ème} poste d'intervenant social en zone gendarmerie. Avec 1 723 personnes reçues en 2019, les intervenants sociaux améliorent nettement l'accueil et la prise en charge des victimes en commissariat et en gendarmerie.
- ✓ Un centre de suivi et d'accompagnement des auteurs de violences à Montpellier pour la région Occitanie a été créé en 2020. Porté par l'association d'entraide et de reclassement social, il s'inscrit dans un partenariat étroit avec la justice, les services préfectoraux, le centre pénitentiaire d'insertion et de probation et les partenaires œuvrant pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Par un travail de responsabilisation des auteurs, de prise de conscience des stéréotypes et des impacts sur la parentalité, de lutte contre les conduites addictives, il contribue à la prévention de la récidive et à une meilleure anticipation des risques de violence.
- ✓ Un service dédié à la prostitution des mineurs et des jeunes adultes va voir le jour en cette fin d'année 2020, dans l'objectif d'améliorer la prévention et la prise en charge de toutes les violences faites aux femmes.

Si vous souhaitez nous aider à diffuser largement la meilleure information à destination des femmes, rejoignez notre réseau de partenaires engagés (éducation nationale, justice, centres commerciaux, associations, pharmacies, établissements de santé, opérateurs de l'action sociale et de la politique de la ville).

Rapprochez-vous de la déléguée départementale à l'égalité femme homme, Stéphanie Canovas, qui vous accompagnera dans votre démarche : stephanie.canovas@herault.gouv.fr

« En ce jour d'anniversaire de la journée internationale d'élimination des violences faites aux femmes, je mesure le chemin qui est le nôtre pour atteindre cet objectif tant ce fléau est persistant et apparaît sous de multiples formes.

Les périodes de confinement, nous le savons, nécessitent la vigilance et la mobilisation de toutes et de tous pour faire face à ce défi de société.

Les avancées sur le plan de l'égalité entre les femmes et les hommes en France sont très importantes, mais nous devons aller plus loin.

Cette grande cause du quinquennat s'est déjà traduite par des actions porteuses de changement dans le département, et je souhaite en cette occasion réaffirmer mon engagement et ma mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2